

Seraing

Seraing : 4100

- ✚ Certains affirment que le village aurait été construit sous le règne de Cédros, 4^e Roi de Tongres et lui devrait son nom. D'autres ont cru voir dans les anciennes graphies « *Ceret* » et « *Seret* », le rappel de la tribu des « *Caeresi* » (Cérésiens), qui combattirent les armées de Jules César. D'autres encore estiment que Seraing provient de « *Sara* », « *Saro* » ou « *Saring* », nom d'un propriétaire franc, dont le domaine aurait été par altération appelé « *Seranus* ». D'autres enfin pensent à une dérivé de « *serra* » dans le sens de faucille. Dès lors, un « *seranus campus* » aurait été une terre herbeuse, du gazon à faucher. Il est fait mention de la localité au début du 9^e siècle sous la graphie « *Seranus* » et « *Seranius* » et en 911, elle devient « *Serangio* ».

Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond précise, le 9 mars 956, qu'un nommé Ardo donne , à ladite abbaye, le nue propriété d'un « *curtile indominitatum in pago hesbaniensi, in comitatu Hoyo, in villa Saran* ».

Dans un acte attribuant le titre de Prince à l'Evêque de Liège, acte ratifié par l'Empereur germanique Othon III le 7 juillet 985, par lequel un certain Alfride, dernier tenant du titre de Comte de Huy, fait abandon de la circonscription territoriale du Ban de Seraing aux Evêques de Liège. Une nouvelle mention apparaît dans le *Cantatorium* de Saint-Hubert, qui relate là une visite que Thierry 1^{er}, abbé de Saint-Hubert, fit à l'évêque Henri de Verdun dans sa « très gracieuse maison à Seranus » en 1082. La rencontre eut lieu dans « une très élégante chapelle que l'évêque avait fait bâtir ». Le village fut encore assez fréquemment cité entre 1155 et 1298, mais sous des graphies différentes et parfois fantaisistes : « *Saran* », « *Seran* », « *Serayng* », « *Sereng* », « *Serangne* » et « *Seraingne* » apparaît alors « *Seraing-sur-Mouze* » au 14^e siècle, « *Seret* » en 1598, etc. L'appellation « Seraing-sur-Meuse » ne fut décidée que le 17 juin 1880 par le Conseil communal. Par la suite le Ministère de l'Intérieur se décida pour la graphie « Seraing », sans autre qualification et sans justifier de sa décision.

- ✚ Sérésiens- sobriquet : « *Râyeu d'ârmâ* », littéralement arracheur d'armoire, en fait, vantard, hâbleur.
- ✚ Altitude : de 60,65 m à 270 m. La ville doit son renom à la Meuse, aux houillères, à la sidérurgie et à la Cristallerie du Val Saint-Lambert.
- ✚ N 63, N 683, A 604, N 617, N 90.
- ✚ Superficie : 2 232 ha.
- ✚ Nombre d'habitants : +/- 34 000

Historique

Hyppolite Kuborn, historien sérésien écrit : « C'est au 19^e siècle que Seraing a atteint son apogée. Son histoire a changé de caractère. Elle appartient dorénavant au monde entier ». Que cela ne nous fasse pas oublier que nos ancêtres ont laissé des traces de leur passage, notamment sur les plateaux des Biens-Communaux et de la Chatqueue, deux quartiers de la ville. On a découvert au cours de maintes fouilles de précieux témoignages : des restes de repas et des rames primitives (flèches, cailloux de silex taillés, haches en pierre polie, etc.).

D'autres historiens nous ont appris que les Cérèses ou Cérésiens étaient installés en pays Eburon, sur les bords de la Meuse, quelques siècles avant l'ère chrétienne. Jules César les rencontra sur son chemin lors de la conquête de la Gaule et on sait que le Romain dut employer toute sa ruse et toutes ses forces pour vaincre ces courageux autochtones, à un point tel qu'il écrivit dans ses « Commentaires de la guerre des gaules » : « César, s'informant quelles étaient les troupes dont ils (ses ennemis) pouvaient disposer, apprit qu'on leur avait promis cinquante mille hommes bien équipés... les Condruziens, les Eburons, les Cérésiens et les Paemanais, appelés sous le nom générique de Germains ».

Après une occupation de cinq siècles par les Romains, la région subit aussi la domination franque. Un cimetière, notamment, en témoigne. Dans un arrêté de 1155, Frédéric, empereur de Germanie, cite Seraing (Saran) dans l'énumération et la confirmation des possessions de l'Eglise de Liège. Seraing, Jemeppe et Boncelles, tout en appartenant à la mense épiscopale, formaient le Ban de Seraing. (La mense est la part des biens fonciers affectés, à l'époque mérovingienne, à l'usage personnel de l'Evêque, tandis que le mot Ban, d'origine germanique, à le sens de « lien, association ». C'était l'ensemble des feudataires tenus à certains devoirs vis-à-vis du Prince, notamment celui du service militaire.

Le Ban possédait sa Cour de justice élue par le Prince-Evêque. Cette cour, dite échevinal du Ban de Seraing, comme toutes les cours basses, avait eu à l'origine des prérogatives administratives et judiciaires, les cours de justice remplissaient aussi le rôle actuellement dévolu à la conservation des hypothèques. Les actes portant création ou transmission des droits réels de propriété étaient transcrits sur les registres de ladite Cour de justice. La plupart des jugements traitaient des droits de pâturage que les manants possédaient dans la forêt sous la garde de pâtres choisis par eux. Une coutume reconnaissant aux bourgeois de la Cité et de la banlieue de Liège le droit d'avoir des Cours de masuirs est confirmée par la Paix de Saint-Jacques et par un record échevinal du 3 juin 1558 (« Masuir » est un dérivé du latin « *mansuarii* ». Ce mot wallon, qui s'écrivait aussi « masuyers », « maswirs » et « maswirs-maswars », était une forme populaire du français « mansionnaire » désignant des tenanciers de petits domaines ruraux d'au-moins 4 bonniers masaux).

L'échevinage se composait d'un mayeur et de sept échevins, aidés par un greffier, et nommés à vie par le Prince-Evêque. ces juges étaient donc inamovibles et, de ce fait, absolument indépendants. L'arrivée des Français à la fin du 18^e siècle supprima ces très anciennes cours « seigneuriales ». Les justices de paix, tribunal de basse justice également, qui les remplacèrent, furent instituées en Belgique en 1796. Seraing faisait partie de la principauté ecclésiastique, puis de la banlieue de Liège et, en tant que bourgeois afforains (hors des murs) de la Cité, les Sérésiens bénéficièrent aussi de la « Charte d'affranchissement » octroyée par Albert de Cuyck,

Prince-Evêque de 1196 à 1200, qui fonda le « Tribunal des échevins », créant ainsi l'embryon de nos conseils communaux, et décréta la liberté individuelle et l'inviolabilité de domicile, le vote de l'impôt, la suppression du Jugement de Dieu, l'exemption du service personnel, etc.

Signalons encore, avec fierté, que les Sérésiens devaient garder la porte d'Avroy à Liège quand les troupes de la Cité allaient livrer bataille hors des murs ou lorsque celle-ci était attaquée par des ennemis. C'est vers 1200 que des moines venus de Citeaux (F) et établis d'abord à Rosière (Plainevaux), en bordure de l'Ourthe, vinrent fonder l'abbaye du Val Saint-Lambert. L'aube du 13^e siècle marque le début d'une ère prospère : les premiers morceaux de houille sont tirés de notre sol. On perce les bures.

La tradition veut que la découverte de la houille dans les environs de Liège, par Hullos, un paysan maréchal-ferrant de Plainevaux, date de 1198 et c'est justement vers cette époque que commença l'exploitation de « Champs de Bure » au Val Saint-Lambert. De là à penser... On pourrait parler de redécouverte puisque les fouilles effectuées sous la place Saint-Lambert, à Liège, ont permis de retrouver l'hypocauste d'une villa romaine dans lequel gisait un dépôt de gros morceaux de houille préparés pour l'alimentation d'un foyer ainsi qu'un tas de coke véritable.

Notons les quelques principaux évènements historiques auxquels fut mêlée la commune :

- ✚ la signature de la « Paix de Seraing », le 20 avril 1307, conclue entre l'évêque Thibaud et les troupes des « Petits », au château de Seraing. Elle réservait aux Métiers de Liège le choix d'un des deux bourgmestre de la Cité.
- ✚ en 1408, la sanglante défaite des masuirs de Seraing et de Liège devant les troupes de Jean de Bavière, à Othée, qui vit tomber sous la hache la tête du brave seigneur Jean de Seraing, bourgmestre de Liège.
- ✚ en 1468, l'assassinat, à Tongres, du chevalier Jean de Seraing, petit-fils du précité, qui avait vaillamment défendu la cause du peuple liégeois contre le cruel Louis de Bourbon.
- ✚ la mutinerie des Rivageois, sous Charles-Quint, dont profita Erard de la Marck pour faire décapiter plusieurs rebelles et pour abolir les droits et franchises de nombreux citoyens, dont les Sérésiens. Née au 16^e siècle sur l'autre rive de la Meuse, cette petite jacquerie gagna de proche en proche le long du fleuve, réunissant tous les crève-la-faim en une horde menaçante qui effraya les « honnêtes gens » de Liège. On négocia. Mais, la bande dispersée et la menace évanouie, les « honnêtes gens » attrapèrent ceux qu'ils purent des pauvres bougres et exposèrent leurs têtes sur des piques aux portes de la ville.
- ✚ les Sérésiens prirent part à la révolution liégeoise de 1789 et c'est le 19 août de cette même année que Constantin de Hoensbroeck, pour ainsi dire assiégé dans sa résidence d'été de Seraing, dut ratifier les privilèges accordés au peuple liégeois.

En 1817, les frères John et James Cockerill firent l'acquisition du château des Princes et des terrains dépendants pour y installer progressivement un complexe industriel comprenant hauts-fourneaux, fonderie, fabrique de fer, fours, laminoirs, forges, ateliers de construction, d'ajustage et de tournage, alimentés par leurs propres houillères. Dès lors, le développement de Seraing suivit celui des ateliers et des mines de charbon, qui se multipliaient et s'ingéniaient à mettre leur exploitation à la hauteur des nécessités toujours accrues.

Vers 1855, le développement industriel avait profondément transformé la commune. En peu d'années, le paysage a vu s'ériger fours, hauts-fourneaux, ateliers, halls et..., de toutes parts, des terrils. Seraing devient un centre important d'immigration, servi par de nouveaux axes routiers, un pont suspendu sur la Meuse (1843) et un chemin de fer. Converti un des premiers aux idées d'émancipation, de prévoyance et d'entraide, Seraing a vu créer des œuvres d'une remarquable puissance : syndicats, coopératives et mutualités.

En 1825, dans l'enceinte même de l'ancienne abbaye cistercienne, interdite par les français et vendue aux enchères en 1797, là où s'étaient le faste ecclésiastique, maison abbatiales, parcs et jardins, furent jetés les fondements d'une autre gloire industrielle : *les cristalleries du Val Saint-Lambert*. De ses charmes agrestes d'autrefois, Seraing a conservé ses bois, joyaux d'un prix inestimable, objets de conflits très violents parfois entre maîtres et masuirs. Au sud, la Vecquée s'étend sur plus de treize cents hectares.

A Voir

- ✚ Château Cockerill
- ✚ Eglise primaire
- ✚ **Hôtel de ville**
- ✚ Site du Val Saint-Lambert et son **Porche d'entrée**
- ✚ Forêt de la Vecquée : Arboretum, « Bê Bon Dju », Borne frontière, « Chapeau chinois », Réserve naturelle, Source du « Père Antoine », « Trou d'Ausny ».

Evènements : « Tarantella qui » au centre culturel (octobre), Natura – Découverte de la forêt (début juillet), Fêtes de Wallonie (1^{er} week-end de septembre), Village de Noël aux Biens-Communaux (décembre),.

Gastronomie : Néant.

Parmi les célébrités de Seraing, on peut citer :

Citoyens d'honneur :

- **Jean Kellens**, premier professeur étranger invité au Collège de France ; professeur invité aux Universités de Naples et de Munich.
- **Les frères Dardenne**, cinéastes, deux fois « Palme d'or » à Cannes et Prix du film à Brème.
- **Frank Michael**, chanteur de variétés, plusieurs « disques d'or ».
- **Paul Brusson**, 50 ans de dévouement et de dons de soi pour que les atrocités commises par les nazis en 1940/1945 ne soient pas oubliées.
- **Louis Leloup**, artiste maître-verrier de renommée internationale.

Les autres :

- **Jean de Seraing**, Maître à temps de la Cité de Liège ; châtelain héréditaire du palais du Prince-Evêque ; Député de la Noblesse lors des négociations de plusieurs « Paix » au Moyen Âge ; La commune de Seraing a adopté ses armoiries comme emblème.
- **Renkin Sualem**, le « seul inventeur de la machine de Marly ».
- **John Cockerill**, industriel ; fondateur des métallurgie et sidérurgie liégeoises.
- **Alfred Smeets**, éditeur de diverses publications socialistes ; tribun remarquable ; Député .
- **Joseph Merlot (père)**, Bourgmestre de Seraing ; plusieurs fois Ministre ; Ministre d'Etat.
- **Isi Delvigne**, Echevin de Seraing ; fondateur des journaux « Le Peuple » et « La Wallonie » ; président de la Centrale syndicale des Métallurgistes.
- **Joseph Bondas**, conseiller communal à Seraing ; membre des organismes centraux du PSB ; Commission syndicale et de la CGTB ; président de la Confédération générale du Travail ; en 1943, sous-secrétaire d'Etat en exil ; secrétaire permanent à l'Office intersyndical judiciaire de Liège.
- **Julien Lahaut**, Echevin communal de Seraing ; président du Parti Communiste ; Député ; assassiné le 18/06/1950.
- **René Delbrouck**, Echevin socialiste d'Ougrée ; patriote résistant mort en Allemagne ; il publia le premier journal clandestin en Belgique ; fondateur du journal « Le Monde du Travail ».
- **Joseph Merlot (fils)**, Bourgmestre de Seraing, Député, plusieurs fois Ministre, Vice-premier Ministre.
- **André Renard**, en 40/45 joua un rôle important au sein du syndicalisme clandestin ; cofondateur du Mouvement syndical unifié ; président de la Fédération des syndicats de la région de Liège ; secrétaire général de la Centrale des Métallurgistes ; secrétaire général adjoint de la FGTB ; président de la section de Liège de la FGTB ; président de la section des Métallurgistes liégeois ; président de la FMSS et directeur du journal « La Wallonie » ; Régent de la Banque nationale de Belgique ; membre du Comité de contrôle de l'électricité ; directeur général du journal « Le Peuple » ; prit un part importante lors des manifestations contre la Loi unique fin 1960.
- **Guy Mathot**, Bourgmestre de Seraing ; Député ; plusieurs fois Ministre fédéral et régional, Vice-premier Ministre.
- Maintenant ; **Alain Mathot**, Bourgmestre de Seraing.